



Louis XI, de  
Joël Blanchard

# Histoire d'un livre

## Louis XI coule des sources

L'ouvrage que Joël Blanchard consacre au roi cauteleux s'appuie sur sa grande familiarité avec les textes, souvent inédits

NICOLAS OFFENSTADT

**L**e *Louis XI* de Joël Blanchard n'est pas né d'une décision arrêtée du professeur émérite de littérature médiévale, ou de cette flamme intérieure qui vous porte depuis le début jusqu'à la fin d'un projet intellectuel. Du moins, pas si simplement. A vrai dire, le chercheur s'est présenté chez l'éditeur Perrin avec une autre idée de livre en tête, au format plus réduit : un court récit de la célèbre rencontre, tendue, de Péronne, entre Louis XI et son rival le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, en 1468. Suivant le modèle du *Dimanche de Bouvines*, de Georges Duby (Gallimard, 1973), et d'autres œuvres qui l'ont suivi, Joël Blanchard entendait, à partir d'un événement singulier, « irradier dans l'espace et dans le temps ».

Chez Perrin, apparemment, on a vite vu les choses autrement : et pourquoi pas un *Louis XI*, une bio-

graphie ambitieuse ? « *Quelque chose qui remplace Kendall* », c'est-à-dire le *Louis XI* de l'Américain Paul Murray Kendall, très grand succès de librairie en France, traduit en 1974 chez Fayard.

Devant le terme « biographie », Joël Blanchard recule. On insiste alors : « *Donc ce n'est pas une biographie, votre Louis XI ?* » Pour la seule fois dans la sympathique conversation, le ton monte, un peu seulement : « *Ah non ! pas du tout !* » Pour l'historien, une « biographie », le déroulé complet d'une vie, induit une écriture trop empreinte de fatalité, de nécessité. Joël Blanchard souhaite, dit-il à Perrin, faire « *un essai biographique* ». L'éditeur prévient : « *Si vous mettez "essai" sur la couverture, 50 % du public va disparaître tout de suite.* » Bref, ni « essai » ni « biographie », il y a le *Louis XI* de Joël Blanchard.

« *Il a fallu sabrer* », commente le médiéviste avec reconnaissance, au fond, car le livre n'en est que

plus dynamique. Certains chapitres prévus sur la géographie politique ou sur le commerce sont écartés par l'éditeur. Joël Blanchard n'est cependant pas un agneau. Il gagne, en échange de la réduction de l'ensemble du texte, le maintien des notes en bas de page auxquelles il tient tant.

C'est que *Louis XI* se fonde sur tout un ensemble de documents inédits, peu connus ou peu utilisés, en particulier les procès politiques ou les sources théâtrales que Joël Blanchard a beaucoup étudiés. Il faut bien justifier et donner la référence de tout ce matériel, « *revenir aux sources* », dit-il. Pas seulement par simple goût de l'érudition, mais parce que les documents judiciaires permettent de « *relire le règne avec un regard neuf* ».

Les sources, le professeur vit avec, ou presque. Il établit et publie le texte des passionnantes Mémoires de Philippe de Comynes (1445-1511), témoignage majeur sur l'époque, en même



temps qu'un art de gouverner. Commynes a servi les ducs de Bourgogne avant de se rapprocher de Louis XI. Il fut à la fois conseiller et diplomate du roi, puis servit encore ses successeurs. Joël Blanchard en a donné trois éditions : une très savante copieusement annotée (Droz, 2007), une autre en moyen français à l'appareil plus léger (Livre de poche, « Lettres gothiques », 2001), et une traduction en français contemporain (Pocket, « Agora », 2004). Il s'en est aussi fait, malgré tout, biographe (*Philippe de Commynes*, Fayard, 2006).

Ce travail de traduction pour rendre lisibles des textes politiques de l'« automne du Moyen Âge » (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) est aussi immense que saisissant. En onze ans, Joël Blanchard a publié quatre grands textes directement au format poche – c'est assez rare pour qu'on le souligne –, chez Pocket, dans la collection « Agora ». Outre Commynes, tout lecteur contemporain peut ainsi lire aisément, et à moindre coût, Philippe de Mézières (quelque 1 000 pages de traduction pour *Songe du vieux pèlerin*, un « miroir aux princes » appelant à la réforme des maux du royaume), Christine de Pizan (*Livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V*), et Jean de Roye (*Chronique scandaleuse*, riche témoignage sur la vie publique à Paris sous Louis XI).

Bien sûr, on le doit à l'imposant travail du médiéviste, mais c'est aussi le fruit de la rencontre avec l'éditeur François Laurent, directeur de la collection « Agora », qui « s'est pris d'amour pour le Moyen Âge », raconte Joël Blanchard, d'autant plus que le premier livre, le *Commynes*, a plutôt bien marché. La traduction lie à la fois le plaisir du travail savant – « On ne peut comprendre un texte que si on le traduit » – et le souci de vulgarisation, qui est ici une défense

« à tout prix » des études médiévales. Le littéraire tient aussi à dire sa dette envers les historiens qui ont renouvelé, depuis quelques décennies, l'approche des pouvoirs médiévaux. Joël Blanchard en vient à être touchant quand il se réjouit qu'un professeur vénézuélien lui ait écrit pour disposer de son édition de Commynes. Il le répète deux fois.

On pourrait croire que ce *Louis XI* est un aboutissement pour le spécialiste de Commynes, confronté pendant des décennies à ces textes évoquant le roi. Ce serait méconnaître l'énergie de l'inlassable traducteur, déjà à pied d'œuvre pour une autre *Histoire de Louis XI*, cette fois écrite par un contemporain, l'évêque Thomas Basin (1412-1491). Mais là, il s'effacera, à nouveau, derrière les voix médiévales. ■

**« Donc ce n'est pas une biographie, votre "Louis XI" ? »  
« Ah non ! pas du tout ! »**

## Extrait

« L'instrumentalisation du droit est bien une composante importante et pragmatique de l'action de Louis XI. Dans le domaine judiciaire, comme dans d'autres, la même capacité opportuniste à utiliser les moyens dont il dispose en fonction des circonstances inspire son action : tout est affaire d'utilité et d'efficacité. Mais le roi trouve-t-il dans le fonctionnement de cette belle mécanique judiciaire une parfaite réussite ? Dans les tourments de sa maladie, dans les derniers instants de son agonie, il est saisi par le doute, il éprouve des remords, précisément à propos de Saint-Pol. (...) Que lui reste-t-il à faire ? Se tourner vers Dieu. La religion est sans doute le seul élément qui permette de dépasser les contradictions, les errements de l'action politique, si remarquable fût-elle. Elle est aussi ce qui donne un sens aux multiples composantes de la nature ondoiyante du roi. »

LOUIS XI, PAGES 228-229





# Histoire d'un livre

## Un monarque ni « cruel » ni « inculte »



LOIN DE FAIRE le récit chronologique d'un règne – sauf au chapitre introductif –, le médiéviste Joël Blanchard entend saisir son personnage, le roi Louis XI, à travers de multiples aspects de l'exercice du pouvoir. De la lutte contre les princes du royaume à la pratique de la justice, en passant par la constitution d'un entourage de conseillers, il dessine un Louis XI volontariste et habile, sachant manier les procès pour maîtriser les grands du royaume et ses fidèles.

C'est en effet un des points forts du livre que de souligner, à l'aide de documents inédits, ce poids de la justice politique dans le règne de Louis XI. L'auteur insiste aussi sur la réussite diplomatique du roi et ses efforts constants pour maîtriser l'information. L'historien défend aussi son « héros » contre les stéréotypes : non, Louis XI n'était pas spécialement « cruel », ni « inculte ». Il s'intéressait ainsi beaucoup à l'histoire contemporaine et savait se montrer clément.

Attentif aux apports de l'anthropologie politique, Joël Blanchard cherche aussi tout ce qu'il y a de « traditionnel » ou de rituel dans les comporte-

ments du roi, sans pour autant renoncer à y voir un personnage hors normes. Si l'enquête n'est pas neuve en tout, si Joël Blanchard laisse de côté certains points, son approche se veut toujours personnelle, à travers les documents, parfois originaux, qui lui sont familiers. Ainsi consacre-t-il un beau chapitre au « verbe » et à « l'écrit » chez un Louis XI « *beau parleur, séduisant, sans réserve ni froideur, sachant rendre plus malléables ses interlocuteurs* ». ■ N.O.

**LOUIS XI,**  
**de Joël Blanchard,**  
**Perrin, 372 p., 24 €.**



## Louis XI coule des sources



Le *Louis XI* de Joël Blanchard n'est pas né d'une décision arrêtée du professeur émérite de littérature médiévale, ou de cette flamme intérieure qui vous porte depuis le début jusqu'à la fin d'un projet intellectuel. Du moins, pas si simplement. A vrai dire, le chercheur s'est présenté chez l'[éditeur Perrin](#) avec une autre idée de livre en tête, au format plus réduit : un court récit de la célèbre rencontre, tendue, de Péronne, entre [Louis XI](#) et son rival le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, en 1468. Suivant le modèle du *Dimanche de Bouvines*, de Georges Duby (Gallimard, 1973), et d'autres œuvres qui l'ont suivi, Joël Blanchard entendait, à partir d'un événement singulier, « *irradier dans l'espace et dans le temps* ».

Chez [Perrin](#), apparemment, on a vite vu les choses autrement : et pourquoi pas un *Louis XI*, une [biographie](#) ambitieuse ? « *Quelque chose qui remplace Kendall* », c'est-à-dire le *Louis XI* de l'Américain Paul Murray Kendall, très grand succès de librairie en France, traduit en 1974 chez Fayard.

Devant le terme « biographie », Joël Blanchard recule. On insiste alors : « *Donc ce n'est pas une biographie, votre Louis XI ?* » Pour la seule fois dans la sympathique conversation, le ton monte, un peu seulement : « *Ah non ! pas du tout !* » Pour l'historien, une « [biographie](#) », le déroulé complet d'une vie, induit une écriture trop empreinte de fatalité, de nécessité. Joël Blanchard souhaite, dit-il à [Perrin](#), faire « *un essai biographique* ». L'éditeur prévient : « *Si vous mettez " essai " sur la couverture, 50 % du public va disparaître tout de suite.* » Bref, ni « essai » ni « biographie », il y a le *Louis XI* de Joël Blanchard.

« *Il a fallu sabrer* », commente le médiéviste avec reconnaissance, au fond, car le livre n'en est que plus dynamique. Certains chapitres prévus sur la géographie politique ou sur le commerce sont écartés par l'éditeur. Joël Blanchard n'est cependant pas un agneau. Il gagne, en échange de la réduction de l'ensemble du texte, le maintien des notes en bas de page auxquelles il tient tant.

C'est que *Louis XI* se fonde sur tout un ensemble de documents inédits, peu connus ou peu utilisés, en particulier les procès politiques ou les sources théâtrales que Joël Blanchard a beaucoup étudiés. Il faut bien justifier et donner la référence de tout ce matériel, « *revenir aux sources* », dit-il. Pas seulement par simple goût de l'érudition, mais parce que les documents judiciaires permettent de « *relire le règne avec un regard neuf* » .

[Visualiser l'article](#)

« Donc ce n'est pas une biographie, votre "Louis XI" ? » « Ah non ! pas du tout ! »

Les sources, le professeur vit avec, ou presque. Il établit et publie le texte des passionnantes Mémoires de Philippe de Commynes (1445-1511), témoignage majeur sur l'époque, en même temps qu'un art de gouverner. Commynes a servi les ducs de Bourgogne avant de se rapprocher de Louis XI. Il fut à la fois conseiller et diplomate du roi, puis servit encore ses successeurs. Joël Blanchard en a donné trois éditions : une très savante copieusement annotée (Droz, 2007), une autre en moyen français à l'appareil plus léger (Livre de poche, « Lettres gothiques », 2001), et une traduction en français contemporain (Pocket, « Agora », 2004). Il s'en est aussi fait, malgré tout, biographe ( *Philippe de Commynes* , Fayard, 2006).

Ce travail de traduction pour rendre lisibles des textes politiques de l'« automne du Moyen Age » (XIV e - XV e siècles) est aussi immense que saisissant. En onze ans, Joël Blanchard a publié quatre grands textes directement au format poche – c'est assez rare pour qu'on le souligne –, chez Pocket, dans la collection « Agora ». Outre Commynes, tout lecteur contemporain peut ainsi lire aisément, et à moindre coût, Philippe de Mézières (quelque 1 000 pages de traduction pour *Songe du vieux pèlerin* , un « miroir aux princes » appelant à la réforme des maux du royaume), Christine de Pizan (*Livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V*), et Jean de Roye ( *Chronique scandaleuse*, riche témoignage sur la vie publique à Paris sous Louis XI).

Bien sûr, on le doit à l'imposant travail du médiéviste, mais c'est aussi le fruit de la rencontre avec l'éditeur François Laurent, directeur de la collection « Agora », qui « *s'est pris d'amour pour le Moyen Age* », raconte Joël Blanchard, d'autant plus que le premier livre, le *Commynes*, a plutôt bien marché. La traduction lie à la fois le plaisir du travail savant – « *On ne peut comprendre un texte que si on le traduit* » – et le souci de vulgarisation, qui est ici une défense « *à tout prix* » des études médiévales. Le littéraire tient aussi à dire sa dette envers les historiens qui ont renouvelé, depuis quelques décennies, l'approche des pouvoirs médiévaux. Joël Blanchard en vient à être touchant quand il se réjouit qu'un professeur vénézuélien lui ait écrit pour disposer de son édition de Commynes. Il le répète deux fois.

On pourrait croire que ce *Louis XI* est un aboutissement pour le spécialiste de Commynes, confronté pendant des décennies à ces textes évoquant le roi. Ce serait méconnaître l'énergie de l'inlassable traducteur, déjà à pied d'œuvre pour une autre *Histoire de Louis XI*, cette fois écrite par un contemporain, l'évêque Thomas Basin (1412-1491). Mais là, il s'effacera, à nouveau, derrière les voix médiévales.

Un monarque ni « cruel » ni « inculte »

***Louis XI*, de Joël Blanchard, Perrin, 372 p., 24 €.**

Loin de faire le récit chronologique d'un règne – sauf au chapitre introductif –, le médiéviste Joël Blanchard entend saisir son personnage, le roi Louis XI, à travers de multiples aspects de l'exercice du pouvoir. De la lutte contre les princes du royaume à la pratique de la justice, en passant par la constitution d'un entourage de conseillers, il dessine un Louis XI volontariste et habile, sachant manier les procès pour maîtriser les grands du royaume et ses fidèles.

C'est en effet un des points forts du livre que de souligner, à l'aide de documents inédits, ce poids de la justice politique dans le règne de Louis XI. L'auteur insiste aussi sur la réussite diplomatique du roi et ses efforts constants pour maîtriser l'information. L'historien défend aussi son « héros » contre les stéréotypes : non, Louis XI n'était pas spécialement « cruel », ni « inculte ». Il s'intéressait ainsi beaucoup à l'histoire contemporaine et savait se montrer clément.



[Visualiser l'article](#)

Attentif aux apports de l'anthropologie politique, Joël Blanchard cherche aussi tout ce qu'il y a de « traditionnel » ou de rituel dans les comportements du roi, sans pour autant renoncer à y voir un personnage hors normes. Si l'enquête n'est pas neuve en tout, si Joël Blanchard laisse de côté certains points, son approche se veut toujours personnelle, à travers les documents, parfois originaux, qui lui sont familiers. Ainsi consacre-t-il un beau chapitre au « verbe » et à « l'écrit » chez un Louis XI « *beau parleur, séduisant, sans réserve ni froideur, sachant rendre plus malléables ses interlocuteurs* ».

Extrait de « Louis XI »

*« L'instrumentalisation du droit est bien une composante importante et pragmatique de l'action de Louis XI. Dans le domaine judiciaire, comme dans d'autres, la même capacité opportuniste à utiliser les moyens dont il dispose en fonction des circonstances inspire son action : tout est affaire d'utilité et d'efficacité.*

*Mais le roi trouve-t-il dans le fonctionnement de cette belle mécanique judiciaire une parfaite réussite ? Dans les tourments de sa maladie, dans les derniers instants de son agonie, il est saisi par le doute, il éprouve des remords, précisément à propos de Saint-Pol. (...) Que lui reste-t-il à faire ? Se tourner vers Dieu. La religion est sans doute le seul élément qui permette de dépasser les contradictions, les errements de l'action politique, si remarquable fût-elle. Elle est aussi ce qui donne un sens aux multiples composantes de la nature ondoyante du roi. »*

Louis XI, pages 228-229